

À Barvaux, Dureco a récemment fêté son quart de siècle...

Le petit poucet de la gestion des déchets continue à innover et grandir !

Il n'échappe à personne, a fortiori dans le monde des entreprises, que l'appellation « déchet » est un terme en voie d'extinction. Prenons l'exemple du bois dans notre province de Luxembourg, couverte pour moitié par des forêts. Associer ce noble matériau naturel au mot déchet implique

désormais de lui adjoindre le vocable « valorisable ». Il n'est pas faux d'avancer que, désormais, la moindre molécule de bois est valorisée, soit dans des panneaux pour le secteur de la construction, soit en énergie, notamment sous la forme de pellets. C'est que le déchet d'hier est bel et bien devenu une ressource aujourd'hui ! Et les évolutions de la législation en la matière se sont adaptées à cette tendance lourde.

Ceci dit, les entreprises investies dans le secteur des déchets sont peu nombreuses. Celles actives en province de Luxembourg se comptent sur les doigts d'une main. Et pour cause, les acteurs principaux font partie de groupes de dimensions internationales.



Dans leur ombre, mais fermement décidée à se faire sa place au soleil, quand bien même elle ne joue pas tout à fait dans la même cour, il y a DURECO qui est un peu quelque part le petit poucet de la gestion des déchets. Un petit poucet qui se bat face aux géants d'un marché en plein essor. Le collecteur de déchets basé à Barvaux n'en poursuit donc pas moins son développement dans un secteur hautement concurrentiel, depuis un quart de siècle. Il se présente comme une alternative aux parcs à conteneurs - les recyparcs - des intercommunales. A priori, le combat peut sembler inégal mais, chez DURECO, on préfère à la morale du pot de terre contre le pot de fer de La Fontaine celle du Petit Poucet de Charles Perrault. Cette dernière souligne la valeur de l'intelligence, de la débrouillardise et du courage pour surmonter n'importe quelle situation. Didier Demoulin et les membres de son équipe symbolisent ces valeurs.

Rencontre...

Entreprendre aujourd'hui : Dureco n'est pas à proprement parler une entreprise comme les autres. Qu'en est-il plus précisément ?

Didier Demoulin : DURECO est avant tout une coopérative ouvrière. Autrement dit, elle appartient à ses employés et à ses ouvriers. Juridiquement parlant, c'est donc une SCES, société coopérative en économie sociale, agréée Entreprise d'Insertion. En tant que fondateur, je l'ai voulue comme telle. Pour la bonne et simple raison que je considère cette forme de société comme plus dynamisante. Les gens qui la composent sont plus impliqués dans l'entreprise et sont nettement plus sensibles à son fonctionnement et son développement. Et ceux qui ont pris des parts dans l'entreprise se retrouvent incorporés dans l'AG et le Conseil d'Administration. Cela fonctionne plutôt bien, depuis le 21 septembre 2009. Nous organisons deux fois par an une espèce de grand-messe avec toute l'équipe. Nous en profitons pour parler de tout avec tout le monde. Chacun a son mot à dire. Cela n'a pas la valeur d'un membre de CA, mais nous sommes attentifs à ce que les hommes disent et nous nous efforçons par la suite de répondre à leurs souhaits. Le but du jeu, c'est qu'ils participent au fonctionnement de l'entreprise ! Pour moi, c'est la base de son organisation. Ses ouvriers et employés sont à la manœuvre et impliqués pour la dynamiser.



Didier Demoulin

EA : Vous parlez beaucoup de votre personnel mais assez peu de vous. Quel est votre parcours ?

D.D. : La gestion durable de l'environnement m'a toujours attiré. À l'origine, j'ai suivi des études en génie sanitaire à La Reid. Je me suis orienté vers l'épuration des eaux et la propreté publique. Cette Haute École de la province de Liège est d'ailleurs plus connue pour son département forestier que celui du génie sanitaire. J'ai ensuite passé deux années dans l'équipe de la Police de l'Environnement de la Région wallonne à Liège. En réalité, la société DURECO a été créée un peu par hasard. Disons que je ressentais qu'il y avait une demande claire du secteur des PME pour une meilleure gestion de leurs

déchets. Nous étions en 2009. J'ai fait le pari d'acheter un premier camion et cela a tout de suite fonctionné. Nous avons débuté avec quatre hommes. Puis, nous sommes rapidement passés à dix... Aujourd'hui plus de vingt ! Actuellement, nous disposons de 13 camions de 26 tonnes, et le même nombre de petits contenants dont la capacité va de 3,5 à 19 tonnes. Nous venons d'acquérir un nouveau porte-containers avec remorque qui va débarquer ce printemps pour réaliser nos propres transports.

EA : Cela semble effectivement plutôt bien marcher à voir votre développement. Quelles en sont les principales étapes ?

D.D. : DURECO a commencé comme simple collecteur de déchets. Nous plaçons des containers de 1100 litres chez nos clients, et nous allions les vider à intervalles réguliers. Par la suite, nous sommes devenus un collecteur-trieur de déchets. Autrement dit, une partie des déchets subit un traitement de tri chez nous pour leur donner de la valeur ajoutée. Ils partent ensuite chez des « valorisateurs », spécialisés dans le papier, l'acier, le verre, le bois, les plastiques... Nous avons construit le premier bâtiment en 2015. Et le nouveau hall va être inauguré le 11 avril prochain, dix ans plus tard. L'étape suivante sera le conditionnement des déchets. Actuellement, tout part en vrac dans des containers, mais ce n'est pas assez conditionné pour la plupart des recycleurs. Cela passe encore par d'autres conditionneurs avant d'arriver chez ces recycleurs. Nous avons dès lors acheté le terrain qui jouxte notre entreprise... pour notre troisième projet de construction. Mais nous devons compter nos petits sous avant de le concrétiser. Et bien évaluer ce qu'il en est après notre dernier investissement. Nous projetons d'introduire une nouvelle demande de permis pour nous agrandir d'ici deux ans.

EA : L'évolution de la législation est-elle favorable à votre double activité de collecteur-tireur ?

D.D. : En résumé, les derniers décrets de la Région wallonne se focalisent sur les déchets-ressources. Tout est dans cette appellation : le déchet est une ressource ! S'il n'y a pas de tri, c'est toujours un déchet. Dans le cas contraire, il est question de matière première. Pour être dans le secteur des déchets depuis plus de 30 ans, j'ai vraiment vu les choses évoluer par rapport à la Région wallonne. En conséquence, les

63 millions de tonnes de déchets ont été produites en Belgique en 2022. 81,8 % des déchets produits en 2022 proviennent essentiellement de deux secteurs. On retrouve la construction avec 41,4 % de déchets produits (26 millions de tonnes) et l'industrie avec 40,4 % (25 millions de tonnes). Le secteur des services représente 10 % de la production totale de déchets (6 millions de tonnes), suivi par les ménages avec 7,7 % (5 millions de tonnes) et l'agriculture avec 0,4 % (272.374 tonnes). À titre de comparaison, 2,2 milliards de tonnes de déchets sont générés en moyenne chaque année dans l'UE. (Source : Statbel)

entreprises, et principalement les gros producteurs de déchets, trient de plus en plus.

EA : Bonne chose que le tri !

D.D. : Bien sûr. Chez les gros producteurs, nous centralisons des tonnes de déchets. À partir du moment où nous avons des quantités importantes de matières à revendre, cela devient intéressant. Si vous venez avec 10 kilos de carton, cela ne vaut rien. Mais si nous en récupérons 100 tonnes, cela représente une réelle valeur positive. Force est de constater que notre société de consommation reste une impressionnante productrice de déchets, notamment au niveau de l'emballage. Dans l'alimentaire, la tendance est à emballer de plus en plus. À mon humble

avis, notre société produira toujours plus de déchets, mais une fois triés ils ne seront plus des « déchets ». C'est là tout l'intérêt de l'économie circulaire.

EA : Circulaire et inclusif seraient-ils les deux mots qui caractérisent le mieux DURECO ?

D.D. : Parfaitement ! Le modèle de l'économie circulaire donne une place toute particulière au déchet. Il n'est plus seulement un problème à traiter et à évacuer. Il devient une ressource nouvelle. Ce changement, cette transition, se traduit très concrètement avec le déchet-ressource, source de matières premières recyclées et d'énergie. L'économie circulaire doit devenir le modèle de production et de consommation des années futures. Et nous sommes pleinement investis dans cette économie-là. Quant à l'inclusivité, j'en reviens à la structure même de DURECO. Nous avons l'agrément de

la Région wallonne en tant qu'entreprise d'insertion socio-professionnelle. Le côté inclusif est donc clairement une priorité. Un minimum de 50 % de nos ouvriers fait partie d'un public-cible de travailleurs dits défavorisés ou gravement défavorisés. Au niveau de la collecte des déchets, nous ne demandons pas des BAC+5. Des gars courageux, qui ont décroché le CEB, cela suffit pour nous. Et nous en rencontrons tout le temps. Ces gars-là se montrent super motivés quand ils sont démarginalisés et intégrés dans une équipe. Le plus souvent, ils se révèlent alors super productifs. Nous avons une assistante sociale en permanence dans l'entreprise pour gérer les aspects sociaux. Nous allons, avec leur accord cela va de soi, jusqu'à gérer une partie de leur « privé ». Cela fait aussi partie de ma vision de l'entreprise. Nous sommes une famille qui doit travailler ensemble pour atteindre un but commun. Je ne serais rien du tout sans mes ouvriers. D'autant qu'à 60 ans je me vois mal courir derrière un camion...

EA : En pratique, qu'avez-vous à proposer aux entreprises de notre région ?

D.D. : Du service pour leurs déchets ! Nous sommes à leurs côtés pour reprendre, sur leur site, ce que nous appelons du déchet mélangé. Pour faire simple, ils peuvent jeter tous leurs déchets dans un container et nous trions. Dans les faits, nous séparons, pour eux, ce que nous appelons les fractions : papier-carton, P+MC, frigolite, plastics durs, matières organiques, verre, bouteilles et déchets en verre, métaux, encombrants... En pratique, nous pouvons récolter tous



les types de déchets. Nous sommes agréés jusqu'aux toxiques. Mais nous ne le faisons pas pour ces derniers parce qu'ils sont techniquement difficiles à gérer, notamment à cause du cautionnement et des exigences élevées de protection. Il arrive aussi régulièrement que nous extrayions les métaux des encombrants. Mais il y a depuis toujours des ferrailleurs exerçant un commerce un peu... parallèle. En matière de collectes, nous travaillons avec tous les types de containers, du 240 litres au 30 m³. Nous avons en moyenne entre 1500 et 2000 petits containers en route. Les gros containers, environ une centaine, sont pour la plupart installés à demeure chez nos clients. Ils sont entre 15 et 20 à circuler pour des « one shot » chaque semaine.

EA : Et qui effectue le transport de vos déchets une fois triés ?

D.D. : Bonne question ! Jusqu'à présent, nous sous-traitons ce transport des déchets triés vers les sites de valorisation ou d'incinération. Mais, pour bénéficier de davantage de souplesse et d'autonomie, nous avons décidé d'acheter nos camions-remorques pour effectuer nous-mêmes nos transports. Il faut savoir que les intermédiaires conditionneurs sont principalement situés hors province. Avant, nous allions aussi livrer à l'incinérateur de Bruxelles. Mais vu qu'il était souvent en panne, cela générait des problèmes. De plus, les incinérateurs belges sont très cadencés. N'y rentre pas qui veut. Pour y pénétrer, mieux vaut passer par les grands collecteurs qui ont le marché en main. Or, il nous est impossible de concurrencer ces groupes mondiaux. Il n'empêche qu'un des trois nous a déjà approchés afin de nous intégrer. Mais notre structure de coopérative a empêché que cela se fasse. Chez nous, c'est un homme, une voix. Nos ouvriers et employés n'auraient jamais accepté de ne plus rien avoir à dire dans leur entreprise.

EA : Vous avez la réputation de bien collaborer avec l'Horeca. Pour quelles raisons ?

D.D. : Notre clientèle est constituée principalement de PME. Et l'Horeca en représente effectivement la part la plus conséquente. Pourquoi ? Parce que nous sommes super flexibles ! Nous pouvons effectuer deux ou trois passages chez eux par semaine. Pour des matières organiques, avec les nuisances olfactives et autres qui y sont liées, c'est un avantage indéniable pour le restaurateur. Notre autre force, c'est aussi d'être un collecteur local. Les autres viennent de Liège ou de Charleroi. Et Idélux ne travaille pas avec les PME. Notre secteur couvre les trois provinces, donc Liège, Namur et Luxembourg. Nous ne sommes d'ailleurs pas situés à leur intersection par hasard.



EA : À vous entendre, votre succès serait, pour une bonne part, lié à votre localisation. Est-ce exact ?

D.D. : On ne peut le nier... L'entreprise a rapidement fonctionné parce que nous étions dans une zone un peu abandonnée par les grands collecteurs. Comme cette zone est vaste, cela représente pour eux trop de kilomètres à parcourir et des tonnages trop faibles à transporter. Il y avait un espace vide dans lequel nous avons décidé d'investir. D'autant que le service proposé par les communes et leurs intercommunales ne correspondaient pas aux besoins des entreprises. Nous avons donc embrayé sur ce service aux PME.

EA : Il semble néanmoins que la concurrence soit féroce dans votre secteur d'activité. Qu'en est-il ?

D.D. : Nous avons perdu récemment la collecte cartons-papiers et ménagers de l'appel d'offre Idélux. Nous couvrons 20 communes. Pour la collecte des déchets ménagers, en porte à porte, nous couvrons Étalle en sac + sac, avec un camion compartimenté bio et résiduel. Nous espérons travailler avec davantage de communes à terme, notamment en région germanophone où beaucoup gèrent encore leurs déchets elles-mêmes. Nous y allons déjà pour les PMC et le papier-carton. C'est une cible que nous allons étendre : déchets ménagers, bio et résiduel en porte à porte. Nous venons de recevoir un deuxième véhicule compartimenté et nous allons signer le bon de commande d'un camion qui nous sera livré dans un peu plus de deux ans. C'est une preuve que nous sommes confiants en notre développement.

EA : Vous êtes confiants...

D.D. : Il le faut. Si nous attendons d'avoir décroché officiellement ces nouveaux marchés, nous n'aurons pas le camion disponible le moment venu. Vu les délais de livraison, nous devons anticiper notre avenir. Dans le cadre des marchés publics, Idélux Environnement ne joue pas le jeu en per-



mettant la concurrence. Les lots des cahiers des charges sont trop gros pour des sociétés comme Dureco. Il faudrait acheter 5 ou 6 camions dont les délais de livraison dépassent les 2 ans. Les seules entreprises qui peuvent répondre aux appels d'offre conséquents, ce sont les multinationales des déchets : Remondis, Renewi, Veolia, Van Heede. Avec eux, la concurrence n'est pas envisageable. C'est d'autant plus dommageable qu'en fin de compte ce sont les ménages qui payent la taxe et je suis certain que nous sommes plus concurrentiels que les grosses structures multinationales évoquées. Ce n'est pas juste ! Il suffit de constater les réactions de nombreuses communes face aux dernières augmentations imposées par l'intercommunale...

EA : Il apparaît que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous. Quel est votre avis ?

D.D. : Le rôle de l'administration consiste à donner des autorisations, des permis, des agréments sur base des législations en vigueur et de contrôler que tout ce qui a été autorisé fonctionne dans les règles. Jamais une administration n'aura la même rentabilité qu'une entreprise privée ! Lorsque j'étais jeune, la collecte des déchets ménagers était

réalisée par les communes. Petit à petit, ces missions ont été sous-traitées à des entreprises privées. Plus tard, les communes ont délégué le processus. Les intercommunales ont ainsi organisé des appels d'offres... pour faire réaliser les collectes par des entreprises privées. C'est la bonne méthode.

EA : Mais...

D.D. : Mais malheureusement, chez nous, comme déjà mentionné, en faisant des lots de communes trop importants, l'intercommunale ne permet pas à des entreprises comme DURECO de soumissionner. Pire, pour les PMC ménagers en porte à porte, Idélux a acheté des camions et réalise la collecte. Tout ceci est très important pour les citoyens car les communes sont tenues, par la Région wallonne, de respecter le coût vérité de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Ce coût, c'est le montant que l'intercommunale facture aux communes, ou les dépenses, et qui est payé par la taxe, autrement dit les recettes. Les communes ont une tolérance de 15 % entre ces recettes et dépenses. En 2025, ceci a eu pour conséquence que les communes ont dû augmenter considérablement leur taxe déchets. C'est donc le citoyen qui, au final, paye l'addition.

EA : Comment fonctionnez-vous dès lors pour vous différencier et vous faire votre place ?

D.D. : Nous sommes flexibles et orientés service pour nos clients. En saison, ou au besoin, nous sommes capables de passer plusieurs fois chez eux par semaine. Cela permet de ne pas multiplier le nombre de containers chez le client, de réduire sa contrainte de stockage et les nuisances. C'est avec notre service que nous faisons la différence. Et c'est grâce à lui que DURECO s'est développé. Nous avons apporté quelque chose de nouveau avec une meilleure offre, ou mieux adaptée, pour notre clientèle. Nous tentons également d'innover. Depuis 6 mois, nous testons un nouveau secteur d'activité : le démantèlement de châssis de fenêtres. Cela démarre lentement mais sûrement. Nous récupérons les structures, en bois, alu ou PVC, le verre plat et tout ce qui est quincaillerie. Dès que nous avons « isolé » une matière unique, comme le bois ou le pvc, il prend de la valeur. Un châssis entier avec son vitrage et sa quincaillerie se retrouvait d'habitude dans les encombrants et, étape suivante, dans un incinérateur avec le coût inhérent. En l'espèce, nous transformons un déchet à valeur négative en un déchet à valeur positive...

EA : Et cela fait partie des finalités de votre nouveau site. Entre autres ?

D.D. : Ce site peut se définir comme un parc à containers privé. L'objectif, ce sont les apports volontaires. Nous espérons inciter les PME

qui le souhaitent à venir décharger elles-mêmes leurs déchets sur notre site. Le système de l'intercommunale n'est pas adapté aux PME parce qu'elles doivent s'acquitter d'une redevance trop élevée, calculée au passage. C'est le même prix pour des briquillons que des encombrants. Chez nous, le véhicule est pesé chargé, à l'entrée. Les matières sont déposées sur une dalle en béton couverte et nous nous chargeons d'un premier tri, sachant que nous disposons de machines qui affinent le tri par la suite. Une fois vidés, les véhicules déchargés repassent sur la balance et les déchets sont payés au kilo près.

EA : Plus sûr et plus rapide...

D.D. : Oui... Pour les indépendants, c'est du confort, de la sécurité et de la rapidité. Dans les recyparcs Idélux, ils doivent faire le tri eux-mêmes. Nous estimons, pour notre part, qu'ils ont mieux, ou d'autres choses, à faire. Parce que l'efficacité prime, nous mettons tout en œuvre pour faire gagner du temps aux déposants. Nous proposons, avec notre hall couvert, une infrastructure propre, moderne et accessible, un outil à même de rendre l'expérience simple et agréable. D'autant que nos employés sont là avec des solutions pour une gestion rapide et efficace des déchets déposés. De plus, nous assurons ces apports volontaires d'un accueil chaleureux.

EA : Vous avez un savoir-faire indéniable. Mais comment le faites-vous savoir ?

D.D. : Nous devons encore améliorer notre communication, c'est certain. Nous venons de réaliser un petit dépliant distribué, en mars, dans une quinzaine de communes avoisinantes. Nous avons mis l'accent sur l'accessibilité du parc et ses spécificités que nous venons d'évoquer. Nous devons faire passer le message que nous constituons une réelle alternative aux parcs à containers, les recyparcs des intercommunales. L'inauguration du hall a lieu ce vendredi 11 avril et nous organisons une journée portes ouvertes pour le public le lendemain, le samedi 12 avril ! Il n'est pas inutile de préciser que notre parc est ouvert à partir de 7h30 jusqu'à 17h, du lundi au vendredi.

EA : En chiffres, DURECO pèse combien ?

D.D. : Nous affichons un chiffre d'affaires qui tourne autour de 3 millions d'euros par an. Et nous dégageons en moyenne 10 % de bénéfices. Dans l'économie sociale, les mandats sont gratuits. Nous sommes tous employés et les bénéfices sont réinjectés en permanence dans l'entreprise : investissement en infrastructures et matériel, sécurité et bien-être au travail, protection du personnel... Les montants sont systématiquement réinvestis dans l'entreprise et pour ceux qui y travaillent. Nous proposons par exemple des fruits tous les jours, de la vraie soupe en hiver, des yaourts... Avec les horaires, ce

n'est pas évident d'avoir une alimentation optimale. Vu l'heure à laquelle ils débutent, le petit déjeuner de nos ouvriers passe souvent à la trappe. Mon objectif consiste à leur proposer le premier repas de la journée correct. D'autant qu'ils ont besoin de forces pour leurs tâches. Une boisson énergisante le matin, ce n'est pas le top. Leur bien-être et leur santé sont une priorité à mes yeux. Quand on est jeune, on fait un peu n'importe quoi en croyant que tout ira toujours bien. Mais ce n'est pas vrai. Au-delà des chiffres, il y a aussi des valeurs et une certaine expérience, ou un vécu, que j'aspire à transmettre.

EA : Comment imaginez-vous votre secteur dans 10 ans ?

D.D. : Comme déjà évoqué, je suis convaincu, même si c'est regrettable, que la quantité de déchets produits ne va pas diminuer, que du contraire. Et si une société comme DURECO continue à être gérée en « bon père de famille », quand bien même cette expression a été remplacée par « une gestion raisonnable », il y aura toujours du travail. Actuellement nous sommes 20 ouvriers et 5 employés, un peu plus en été et moins en hiver vu que parmi nos gros clients, nous comptons plusieurs villages de vacances. S'ils accueillent 1000 personnes en été, c'est l'équivalent d'un village entier. Dans les zones touristiques, comme La Roche, Bouillon, Durbuy, cela représente pas mal de monde et donc des tas de déchets. À l'avenir, il faudra plus que jamais mettre l'accent sur le service. Nous sommes les seuls à offrir un service de ce type en province de Luxembourg et le sud des provinces de Namur et Liège. Dès que nous nous approchons de la ville de Liège, nous devenons moins compétitifs vu les distances.

EA : Et votre succession ?

D.D. : J'y pense petit à petit. Il y aura certainement des changements. Je pense que nous allons nous orienter vers un comité directeur. Toutefois, il devra toujours y avoir une personne de référence. Mon fils, Jean, a intégré notre équipe depuis un an. Il a suivi une formation de chef d'entreprise à l'IFAPME. DURECO, c'est une équipe fort impliquée, avec des membres très participatifs dans tous les processus de fonctionnement et de décisions. C'est comme cela que je vois le futur, et donc ma succession. J'essaie en tous cas qu'il en soit ainsi. Et j'y travaille tous les jours... ●

Pascal Willems - TEXTO (Texte et photos)

DURECO
Durbuy Environnement Coopérative
Rue de l'industrie, 37 - B-6940 Barvaux
Tél. : 084 45 51 10
info@durecofs.be
www.durecofs.be